



Transcription de la vidéo

Audit de l'optimisation des ressources : Élaboration, mise en œuvre et prestation du curriculum (2020)

Dans le cadre de nos travaux sur le Rapport annuel 2020, nous avons effectué un audit de l'optimisation des ressources affectées à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'exécution des programmes d'études.

Un programme d'études adéquat est important pour s'assurer que les élèves de l'Ontario apprennent la matière la plus récente et la plus pertinente dans un monde où la technologie et la diversité culturelle évoluent rapidement.

Les responsabilités au titre des programmes d'études en Ontario sont partagées. Le ministère de l'Éducation élabore des programmes d'études pour les élèves et des politiques d'évaluation pour les éducateurs. Les enseignants mettent au point des stratégies pédagogiques pour aider les élèves à apprendre, ainsi que des méthodes pour évaluer le rendement des élèves et en rendre compte. Les directeurs surveillent et évaluent le rendement des enseignants, et les conseils scolaires veillent à ce que leur personnel suive les programmes d'enseignement comme prévu.

L'audit nous a permis d'examiner le processus utilisé pour élaborer ou réviser les programmes d'études, puisque le Ministère a mis en place de nombreux programmes d'études au cours des cinq dernières années.

Nous avons constaté qu'une partie importante des programmes d'études actuels de l'Ontario a été élaborée il y a de nombreuses années. Au total, 15 % de ces programmes ont été mis au point il y a 15 ans ou plus et 51 % ont été élaborés il y a 10 à 14 ans. De même, certains manuels approuvés étaient tout aussi vieux.

Dans la plupart des cas au cours des trois dernières années, le Ministère a fait le suivi des étapes de son processus d'examen et de révision. Toutefois, dans certains cas, les étapes ont été accélérées ou escamotées, notamment en obtenant les commentaires des intervenants sur le nouveau programme d'enseignement en santé et en éducation physique avant son élaboration, de même que des travaux de recherche et des analyses à jour pour les études des Premières nations, des Métis et des Inuits.

En outre, quatre des cinq nouveaux programmes d'études récents ont été mis en place sans que les conseils scolaires et les enseignants ne disposent du temps nécessaire pour se préparer à le présenter d'une manière efficace. Parmi les enseignants interrogés, 57 % ont déclaré qu'ils n'avaient pas reçu de formation pour les programmes appliqués au cours des cinq dernières années; seulement 8 % des enseignants qui ont reçu une formation l'ont jugée utile.



Le Ministère et les conseils scolaires ne disposent pas de processus pour assurer l'uniformité d'une offre et d'une exécution de grande qualité à l'échelle de la province. Cette situation s'explique par le fait que les normes de rendement pour l'évaluation ne sont pas clairement définies.

La pandémie de COVID-19 a engendré des défis supplémentaires. Lors du confinement du printemps 2020, le Ministère n'a pas fourni de prévisions claires quant à la fréquence ou à la durée de l'enseignement à distance offert par les enseignants en temps réel. Parmi les conseils scolaires sondés par le Ministère, 48 % ont indiqué qu'au 20 mai 2020, seulement la moitié ou moins de leurs enseignants offraient à leurs élèves un enseignement virtuel en temps réel.

Notre rapport renferme 15 recommandations, composées de 29 mesures, notamment que le ministère de l'Éducation :

- élabore une approche axée sur les risques pour la sélection des programmes d'enseignement à réviser;
- accorde suffisamment de temps avant la mise en oeuvre du nouveau programme, c'est-à-dire de six mois à un an, pour permettre aux enseignants de se préparer;
- offre de la formation et du soutien supplémentaires aux enseignants pour l'exécution du programme;
- fournisse aux enseignants d'autres directives et outils à l'appui de l'apprentissage à distance;
- règle les problèmes liés aux évaluations incohérentes;
- établisse un réseau d'éducateurs à l'échelle de la province pour créer et partager du matériel et des stratégies d'évaluation.

En outre, nous recommandons aux conseils scolaires :

- d'exiger que les directeurs ou leurs adjoints examinent les plans des enseignants pour s'assurer que toutes les matières du programme d'études soient bien enseignées.